

Chaire CEAJJP/Valeo 2019
« Technologies innovantes pour une mobilité durable »
Appel à candidatures - Date limite 31/03/2018



Le système d'innovation japonais qui a permis le rattrapage des économies européennes puis américaine jusqu'au début des années 1990 a, par la suite, fait l'objet d'un certain nombre de critiques pour ne pas avoir été en mesure de générer les innovations à l'origine de la « nouvelle économie », tout particulièrement dans le domaine de la communication et de l'information ou bien encore dans celui des biotechnologies. Après une période de réformes, on assiste à l'émergence d'une nouvelle vague d'innovations, dans les secteurs qui constituent traditionnellement des points forts de l'économie japonaise tels que l'automobile ou la robotique mais aussi dans des domaines jugés tout particulièrement prioritaires, tels que le développement durable.

L'objectif de la Chaire Valeo est d'analyser les technologies, les acteurs - privés et publics ainsi que les collaborations entre eux - et les moyens institutionnels et financiers susceptibles de faire émerger des innovations de rupture en matière de mobilité durable. Une attention toute particulière est portée sur les technologies suivantes :

- les technologies de mobilité au service d'une nouvelle génération robotique ;
- les technologies amont et aval dans le secteur automobile, susceptibles d'améliorer le bilan énergétique ainsi que le confort ;
- les technologies permettant la prolongation de la mobilité pour les générations les plus âgées dans un contexte de vieillissement accéléré ;
- les technologies de la connectivité visant à concevoir, mettre en œuvre et maintenir une infrastructure informatique liée à un large éventail de services de mobilité (*nouvel axe pour 2019*).

La méthodologie utilisée peut varier, d'une analyse quantitative de données de brevets à une perspective plus qualitative reposant sur des études de cas. Est encouragée toute étude sur les liens entre la recherche scientifique et les applications industrielles, en relation avec les besoins sociaux, sur la convergence entre technologies et sur l'émergence potentielle de nouvelles industries.

Objectifs des Chaires du CEAJJP

Les Chaires du Centre d'études avancées franco-japonais de Paris (CEAJJP, rattaché à la Fondation France-Japon de l'EHESS) ont pour principal objectif de mener à une collaboration étroite entre le lauréat, le CEAJJP et ses partenaires institutionnels, sur le projet de recherche proposé par le lauréat. Les Chaires du CEAJJP visent ainsi à permettre au lauréat de continuer ses recherches, avec des objectifs spécifiques pour son séjour, en tirant profit du vaste réseau de recherche en sciences humaines et sociales et l'environnement international et interdisciplinaire des institutions parisiennes. Les lauréats se voient offrir un excellent cadre de travail au sein de la Fondation France-Japon de l'EHESS (mise à disposition d'un bureau et de salles de séminaire, accès libre aux bibliothèques, soutien administratif).

Engagements du lauréat

Le lauréat s'engage à participer aux activités scientifiques du CEAFJP dans une logique d'échanges avec l'équipe et les autres chercheurs invités. Le Centre accorde une grande importance à la capacité des candidats à créer des liens et à mener des collaborations avec les chercheurs de la région parisienne et d'Europe.

Le lauréat s'engage également à :

- participer à des réunions de travail régulières avec l'équipe du CEAFJP et des rencontres avec ses partenaires institutionnels ;
- soumettre un Carnet de chercheur de 2 pages en anglais deux mois avant son séjour afin de présenter son projet de recherche ;
- organiser un workshop ;
- soumettre un Discussion Paper de 25 à 50 pages en anglais en fin de séjour afin de présenter les principaux résultats de son séjour à Paris ;

Séjour et bourse

Le candidat peut demander un séjour allant de 6 à 10 mois, entre le 01/01/2019 et le 31/03/2020.

Le lauréat recevra une bourse, destinée à couvrir d'une part les dépenses de mobilité et de séjour à Paris, et d'autre part les dépenses liées à la réalisation du projet de recherche. Cette bourse est cumulable avec d'autres financements à condition que le lauréat soit basé à Paris.

Éligibilité et évaluation

L'appel à candidatures est ouvert aux chercheurs internationaux de haut niveau ainsi qu'aux professionnels des secteurs public et privé. Les candidats doivent être suffisamment avancés pour pouvoir attester de leur capacité à conduire des recherches, mais un doctorat n'est pas obligatoire pour postuler.

Après la clôture de l'appel, le Comité de sélection du CEAFJP examinera les candidatures et désignera le lauréat. Les principaux critères d'évaluation seront la qualité scientifique du projet, mais aussi sa viabilité et la justification de ce séjour à Paris dans le cadre du projet. Les candidatures seront examinées sans considération des critères d'âge, de nationalité, du lieu de résidence, ou du pays d'affiliation institutionnelle. Le Comité communiquera les résultats aux candidats en juin 2018 avant leur annonce publique.

Candidature

Les dossiers de candidature doivent comprendre les documents suivants :

- le formulaire de candidature ;
- un curriculum vitae incluant une liste de publications ;
- deux lettres de recommandation pour les candidats ayant obtenu leur doctorat il y a moins de cinq ans.

L'ensemble des documents doit être envoyé par email à l'adresse applications_ffj@ehess.fr avant le 31/03/2018 minuit (heure française). Vous pouvez adresser toutes vos questions à la même adresse.